

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 16 février 2024

Le seize février deux mille vingt-quatre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 février 2024.

Membres en exercice: 11 Présents: 9 Votants: 11 Pour:11 Contre:0

PRÉSENTS : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Damien MALIGE, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS:

ABSENTS représentés avec procuration: Monsieur Jean DELMAS représenté par Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Franck LAURAIRE représenté par Madame Colette ROUQUET

Mr Monsieur Damien MALIGE a été nommé secrétaire.

OBJET: Programme Voirie 2024
DE_2024_005

Madame la Maire,

PRESENTE au Conseil Municipal le projet de réfection des voiries des villages du Soulier et de Mialanettes;

PRESENTE les devis de Lozère Ingénierie d'un montant de :

- Soulier : 69 536,50 € HT soit 88 033,21 € TTC (montant honoraires Lozère Ingénierie : 3 824,51 € honoraires SDEE 880,33 €) ;
- Mialanettes : 30 462 € HT soit 38 564,89 € TTC (montant honoraires Lozère Ingénierie : 1 675,41 € honoraires SDEE 385,65 €) ;

Soit un projet global de 99 998,50 € HT soit 126 598,10 € TTC

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE de réaliser les travaux de réfection des voiries des villages du Soulier et de Mialanettes;

PREND ACTE du montant des devis de Lozère Ingénierie d'un montant total de 99 998,50 € HT soit 126 598,10 € TTC;

SOLLICITE toutes les subventions susceptibles d'être accordées;

DONNE toute délégation à Madame la Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture le : 22 /02 /2024

et publication ou notification le : 22 /02 /2024



**La Maire,
Colette ROUQUET**



Préfecture

Date de réception de l'AR: 22/02/2024
048-214800898-DE_2024_005-DE